



SÉJOURS D'ÉTÉ DE LA BRIE NANGISSIENNE

Séjours
en camping
pour les
6-11 ans !

Inscriptions

à partir du 11 mars à 20h

sur espace-citoyens.net/brienangissienne

À LA MER !

Du 8 au 19 juillet à Merlimont (62)

Char à voile, kayak, vélo, pêche à pied

Enfants nés de 2012 à 2018

À L'AVENTURE !

Du 22 au 26 juillet à Saint-Fargeau (89)

Paddle, course d'orientation, tir à l'arc

Enfants nés de 2016 à 2018

À VÉLO !

Du 29 juillet au 2 août en Brie Nangissienne

Itinérance à vélo et activités variées

Enfants nés de 2012 à 2015

Contact : sejours@brienangissienne.fr
ou 07 56 21 48 38

brienangissienne.fr •

Quelques réponses à vos questions

1/ Que dois-je donner à mon enfant pour partir ?

Un trousseau vous sera remis lors de la réunion d'information du vendredi 7 juin 2024 à 19h30 à la salle des fêtes de Saint-Ouen-en-Brie.

2/ Quelles activités y aura-t-il sur place ?

Séjour à la mer : char à voile, kayak, vélos, cerf-volant, pêche à pied ...

Séjour à l'aventure : paddle, mini-golf, baignade...

Séjour à vélo : Découverte du territoire à vélos, du Patrimoine et de ses chemins de randonnées, piscine...

Les animateurs proposeront des activités diverses et des veillées. Les enfants participeront aussi à la gestion de la vie collective (repas, courses...).

3/ Qui va s'occuper de mes enfants ?

- 5 animateurs partiront avec un groupe de 36 enfants pour Merlimont.
- 4 animateurs encadreront un groupe de 24 enfants pour le séjour au lac du bourdon.
- 3 animateurs pour un groupe de 12 enfants en séjour itinérant vélo sur le territoire.

4/ Comment se déroule un séjour ?

Ambiance conviviale, dans le respect du rythme de chacun, pour permettre aux enfants de profiter pleinement des activités proposées. Les enfants participent à l'élaboration des repas et à la création de menus. Ils sont aussi acteurs de la vie en collectivité (tâches journalières, faire la vaisselle...).

5/ À quelle heure peut-on venir déposer les enfants ?

Les enfants peuvent être déposés le matin dès que l'accueil de loisirs est ouvert. Le départ est fixé à 9h le lundi et le retour se fera après 17h le vendredi.

6/ Quels sont les moyens de communication entre les séjours et les parents ?

Des informations régulières seront affichées dans les accueils de loisirs concernés. Vous pourrez joindre l'accueil entre 17h et 19h pour des informations complémentaires.

7/ Si mon enfant a un régime particulier, peut-il participer aux séjours ?

Oui bien sûr ! S'il y a un PAI ou un traitement médical, il faudra nous fournir les ordonnances.

8/ Comment les enfants se rendent sur le camps ?

Un transport en car sera assuré à l'aller et au retour.

9/ Quels tarifs ?

Revenu fiscal de référence / nb de parts	Tarifs séjours à la mer		
	1 enfant	2 enfants	3 et plus
>20 000 €	258,50 €	232,65 €	209,39 €
de 17 500 à 20 000 €	232,65 €	209,39 €	188,45 €
de 14 500 à 17 500 €	206,80 €	186,12 €	167,51 €
de 11 500 à 14 500 €	180,95 €	162,86 €	146,57 €
de 6 000 à 11 200 €	155,10 €	139,59 €	125,63 €
<6 000 €	129,25 €	116,33 €	104,69 €

Revenu fiscal de référence / nb de parts	Tarifs séjours à l'aventure et à vélo		
	1 enfant	2 enfants	3 et plus
>20 000 €	112,50 €	101,25 €	90 €
de 17 500 à 20 000 €	101,25 €	91,23 €	81 €
de 14 500 à 17 500 €	90 €	81 €	72 €
de 11 500 à 14 500 €	78,75 €	70,88 €	63 €
de 6 000 à 11 200 €	67,50 €	60,75 €	54 €
<6 000 €	56,25 €	50,63 €	45 €

INSCRIPTIONS À PARTIR DU 11 MARS À 20H

sur espace-citoyens.net/brienangissienne

Pour toutes demandes : sejours@brienangissienne.fr ou 07 56 21 48 38

Séjours réservés aux enfants de 6 à 11 ans, fréquentant les accueils de loisirs de la Brie Nangissienne.

*Les enfants nés en 2018 devront obligatoirement avoir 6 ans le jour du départ. Les enfants nés en 2012 ayant 12 ans avant ou pendant le séjour ne pourront pas participer.